

ART THERAPIE

Réunion APPEL / STEMOM Nîmes du 27 novembre 2020

Suite à l'annulation – pour cause de COVID – des réunions du Comité de pilotage, sous l'autorité de la Direction territoriale de la PJJ Gard/Lozère, l'APPEL a pris contact avec la directrice du STEMOM de Nîmes afin de faire le point sur le dossier ART THERAPIE.

Une rencontre – dans le respect des règles sanitaires – a été programmée le 27 Novembre, à 14 h, au STEMOM de Nîmes. (les 7 collines) avec 4 participants, dont MM. CHAZE et GOULPIÈ pour l'APPEL.

A l'ouverture de la réunion, Marie LABBÉ, directrice du STEMOM, a confirmé l'absence de Clémence SELLINCOURT, principale intervenante du programme, pour des raisons personnelles impératives. Toutefois un bilan pédagogique détaillé a été transmis à notre réunion par Myriam CHAPUIS, elle aussi empêchée.

Le président CHAZE introduit le débat en précisant que l'APPEL souhaite que l'on effectue un bilan de l'action pour l'année 2019 et 2020 et que l'on examine aussi les perspectives de 2021. Les problèmes liés au COVID ont en effet rendu impossibles les réunions, dont la réunion de bilan pour l'année 2019. Au-delà de ça, l'APPEL a un certain nombre de critiques à formuler sur le partenariat PJJ /APPEL dont certaines ne sont pas nouvelles : problèmes du calendrier financier, non prise en compte des contraintes de fonctionnement de l'association, manque d'informations et de coordination. Ces problèmes, nous aurions aimé les poser à la Direction territoriale lors de la réunion du COPIL. Ce sera partie remise.

Pour ce qui concerne plus spécialement le programme ART THERAPIE dans lequel nous sommes engagés depuis près de 3 ans, le Président réaffirme clairement la volonté de l'APPEL, malgré des difficultés qui ne sont généralement pas insurmontables, de poursuivre l'action dont le caractère positif et le bénéfice pour les jeunes participants est indiscutable.

Cependant, en tant que porteur du projet, l'APPEL se doit de présenter, dans les six mois qui suivent la fin d'une séquence, un bilan pédagogique et financier aux organismes qui nous ont subventionnés. Pour l'échéance 2019, ce bilan qui aurait dû être présenté avant la fin JUIN a finalement été repoussé de 6 mois pour cause de COVID. Fort heureusement car certains documents ne nous sont pas parvenus. (arrêtés d'attribution de subvention) dans certains cas nous n'avons pas clairement été prévenus de l'attribution de la subvention.

Pour l'exercice 2020, nous découvrons dans un courrier récent qu'outre le titre 6 de la PJJ, il y aura une subvention ARS à propos de laquelle nous n'avons pas d'information et aucun versement ne nous est parvenu. Alors que nous sommes au mois de Décembre et que nous avons à ce jour un « déficit » de plus de 2000 euros.

La directrice du STEMOM prend acte de nos critiques. Les différents niveaux d'intervention manquent effectivement de coordination et tous ne sont pas au clair avec le rôle et le fonctionnement de l'APPEL. La Préfecture a décidé au mois de Juin de subventionner l'action, non plus sur MILDECA, mais via l'ARS ; nous allons bénéficier

d'un financement de 2000 euros au titre de l'exercice 2020. Le principe est acquis mais le versement n'est pas encore intervenu. La session pourra donc se poursuivre au dernier trimestre et en fin d'exercice le total des subventions PJJ et Préfecture/ ARS couvriront les dépenses.

Reste à préparer d'ores et déjà les demandes de subvention pour 2021, le STEM0 et l'APPEL étant d'accord pour poursuivre ce programme.

Au passage, l'APPEL est informée d'un nouveau projet d'Atelier cuisine avec les jeunes et les familles du STEM0, élaboré pour la fin 2020 avec subvention de l'ARS (990 euros). L'APPEL donne son accord pour assurer le portage de l'action sur le plan financier, mais, une fois encore, elle aurait aimé être informé en amont.

En conclusion, cette réunion ayant été utile et efficace, la directrice du STEM0 et l'APPEL, déclarent mettre tout en œuvre pour qu'une réunion de ce type (au moins) puisse se tenir en 2021 pour arriver à une coordination véritable et nécessaire.